

Un guide technique et une webconférence pour « Engager son territoire dans une démarche Zéro déchet plastique »



L'Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement (ARBE) porte depuis 2019, sous pilotage de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, de l'Agence de la transition écologique (ADEME) et de l'Office français de la biodiversité (OFB), une mission d'accompagnement des collectivités dans la diminution et la suppression de l'usage des plastiques.

Dans le cadre de cette mission, l'ARBE publie un Guide pour « Engager son territoire dans une démarche Zéro déchet plastique », fruit d'un travail collaboratif au sein de la communauté d'acteurs engagés aux côtés de l'ARBE. Il a vocation à outiller pas à pas les collectivités et intercommunalités qui s'engagent dans les chartes.

Ce guide sera présenté le 20 avril 2021, lors d'une webconférence.

DEUX DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES

- La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur est engagée dans le cadre de son plan Climat "Une Cop d'avance" dans une politique forte de lutte contre les pollutions plastiques en milieux naturels à travers son programme "zéro déchet plastique en Méditerranée en 2030".

Dans ce cadre, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur propose notamment une charte régionale d'engagement "Zéro Déchet Plastique" dont l'animation est confiée depuis le mois d'avril 2019 à l'Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement [ARBE].

Il s'agit à travers ce dispositif d'inciter l'engagement en région des collectivités et leurs groupements mais également des associations, des entreprises et des établissements scolaires à agir pour diminuer les pollutions plastique en nature.

- Le Ministère de la transition écologique et solidaire et l'Agence de la transition écologique (ADEME) proposent depuis le mois d'août 2019 aux collectivités du littoral français de s'engager dans la charte nationale « plages sans plastique » qui s'inscrit dans l'objectif du « zéro déchet plastique en mer d'ici 2025 » du plan biodiversité de 2018.

Compte tenu du programme régional ambitieux initié par la Région Sud depuis 2016 sur le sujet des pollutions plastiques, l'ADEME a souhaité à titre expérimental déployer une animation régionale de la charte nationale en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette mission a été confiée à l'ARBE depuis le mois de septembre 2020 ce qui permettra d'assurer une cohérence entre les 2 chartes.

Contact presse :

ARBE
ACCÈS PRESSE

Audrey Glorian (directrice de la communication) – a.glorian@arbe-regionsud.org - 06 03 10 67 13
Anne Kramel - akramel@accespresse.fr - 06 25 45 01 00
Sylvie Tarquini - starquini@accespresse.fr - 06 24 28 57 47

Il s'agit donc pour l'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement d'inciter les acteurs en région à s'engager dans ces deux dispositifs afin d'agir à hauteur de leurs compétences propres pour lutter contre les pollutions plastiques en milieux naturels.

UNE WEBCONFÉRENCE

L'ARBE organise le 20 avril de 14h00 à 16h30, en lien avec la Région, l'ADEME et l'OFB, une webconférence à destination des élus et techniciens des communes et intercommunalités, des Services de l'Etat, de la Région, des Départements.

Cette webconférence a pour objectif d'outiller les collectivités et les intercommunalités engagées dans la charte régionale « zéro déchet plastique » pilotée par la Région Sud et la charte nationale « plages sans déchet plastique » pilotée par l'ADEME et le Ministère de la transition écologique et solidaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Au programme :

Mission d'animation régionale zéro déchet plastique de l'ARBE

Enjeux, idées reçues et fausses solutions relatives aux pollutions plastiques

Fiches thématiques et zoom sur quelques initiatives exemplaires de collectivités engagées dans des plans d'actions zéro déchet plastique

Inscription en ligne OBLIGATOIRE :

<https://us02web.zoom.us/meeting/register/tZArfumqzgtGtSwxohPkThWrjGziA36EdBG>

UN GUIDE TECHNIQUE

Le guide « Engager son territoire dans une démarche Zéro déchet plastique » sera présenté lors de la webconférence du 20 avril, et disponible en ligne sur le site de l'ARBE : www.arbe-regionsud.org

Ce guide technique et pratique est nourri :

- des expériences des collectivités et leurs groupements qui sont engagés pour la plupart dans l'une ou les deux chartes et dans la mise en œuvre d'actions de sensibilisation, de prévention et de gestion des déchets plastiques;
- des ressources proposées par des structures expertes également engagées pour la plupart en tant que "partenaires" dans la charte régionale "zéro déchet plastique"

On y retrouve :

- des chiffres clés relatifs aux enjeux des pollutions plastiques,
- des réponses aux idées reçues,
- quelques conseils pour éviter les "fausses" solutions
- des fiches thématiques pour vous aider pas à pas dans votre démarche avec des outils et acteurs ressources et des initiatives exemplaires de collectivités qui s'engagent déjà.

Contact presse :

ARBE

ACCÈS PRESSE

Audrey Glorian (directrice de la communication) – a.glorian@arbe-regionsud.org - 06 03 10 67 13

Anne Kramel - akramel@accespresse.fr - 06 25 45 01 00

Sylvie Tarquini - starquini@accespresse.fr - 06 24 28 57 47